

## Pronom (classe de mots)

Le pronom remplace souvent un groupe nominal (GN), mais il peut également remplacer un autre élément comme un groupe prépositionnel (GPrép), un groupe adjectival (GAdj) ou une phrase, subordonnée ou non.

**Elle l'a vu. (L'étudiante a vu son professeur de chimie.)**

> Les pronoms *elle* et *l'* remplacent chacun un GN.

**Elle lui a parlé. (Elle a parlé à son professeur de chimie.)**

> Le pronom *lui* remplace un GPrép.

**Elle l'a affirmé. (Elle a affirmé qu'elle était prête pour son examen.)**

> Le pronom *l'* remplace une phrase subordonnée.

**Elle l'est. (Elle est prête.)**

> Le pronom *l'* remplace un GAdj.

La forme du pronom varie généralement selon le groupe de mots qu'il remplace. Certains pronoms varient :

- en genre et en nombre ;

Elle a choisi **celui-ci** (ce livre) / **celle-ci** (cette revue) / **ceux-ci** (ces livres) / **celles-ci** (ces revues).

- en genre seulement ;

As-tu vu tous les films de cette réalisatrice ? J'en ai vu **certains** seulement.  
As-tu vu toutes les pièces de ce metteur en scène ? J'en ai vu **certaines**.

- en nombre seulement.

Elle **lui** a parlé (à son ami *ou* à son amie).  
Elle **leur** a parlé (à ses amis *ou* à ses amies).

Certains pronoms ne varient pas (ex. : *plusieurs, personne, rien*, etc.).

Le choix d'un pronom peut être différent selon la fonction du groupe de mots qu'il remplace ou selon la construction de ce groupe de mots (GN ou GPrép) ou encore selon que son antécédent est animé ou non.

**Il le lui a permis. (Cet homme a permis à sa fille d'aller en Espagne cet été.)**

> Le pronom *il* remplace toujours un sujet ; le pronom *le* remplace un complément direct (CD) : *d'aller en Espagne cet été* ; et le pronom *lui* remplace un complément indirect (CI) : *à sa fille*.

Il s'agit d'un voyage **qu'**elle appréciera et **dont** elle se souviendra longtemps.

- > Le pronom *qu'* remplace un GN (*Elle appréciera le voyage*) ; et le pronom *dont* remplace un GPrép (*Elle se souviendra longtemps de ce voyage*).

Elle **y** pense tous les jours. (à son prochain voyage en Espagne)

- > Le pronom *y* remplace un GPrép commençant par *à* et ne faisant pas référence à une personne.

Elle pense **à lui** tous les jours. (à son amoureux)

- > Le pronom *lui* précédé d'une préposition comme *à* fait référence à une personne.

Les élèves **en** ont discuté pendant tout le cours (de cela).

- > Le pronom *en* remplace le GPrép commençant par *de*.

## LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRONOMS

Du point de vue du sens, on distingue généralement deux catégories de pronoms : le pronom avec antécédent (aussi appelé *pronom de reprise*) et le pronom sans antécédent. Hors contexte, certains pronoms pourraient être classés dans les deux catégories ; c'est généralement le contexte qui permet d'associer un pronom à l'une des deux catégories.

### Le pronom avec antécédent

On classe dans cette catégorie les pronoms qui font référence à une réalité ou à une idée exprimée ailleurs dans le texte sans laquelle on ne pourrait interpréter le sens du pronom. On appelle « antécédent » l'élément repris par le pronom, qu'il précède ou qu'il suive ce pronom.

Maryse s'est acheté une nouvelle voiture. **Elle** est venue nous **la** montrer hier après-midi.

- > *Maryse* est l'antécédent du pronom *elle* et *une nouvelle voiture* est celui du pronom *la*.

Claudine et Alex ont loué un chalet pour l'été. C'est mon frère qui me **l'**a dit.

- > Le pronom *l'* a comme antécédent la phrase *Claudine et Alex ont loué un chalet pour l'été*.

Le pronom permet :

- soit une **reprise totale** de son antécédent (le pronom désigne la même réalité que son antécédent) ;

Nous avons commandé cinquante manuels de chimie la semaine dernière. Nous **les** avons reçus ce matin.

Mon vélo est moins beau que celui de Julie. Il faut dire que **le mien** a coûté moins cher.

*suite* →

- soit une **reprise partielle** (le pronom ne désigne pas exactement la même réalité que son antécédent, mais il reprend le sens général exprimé par cet antécédent).

Nous avons reçu cinquante livres. Malheureusement, **plusieurs** sont abîmés.

- > Le pronom *plusieurs* ne désigne pas les cinquante livres, mais reprend le sens de *livres* en désignant certains d'entre eux.

J'ai oublié mon livre de chimie. Pourrais-tu me prêter **le tien** ?

- > *Mon livre de chimie* et *le tien* ne désignent pas le même objet, mais *le tien* reprend le sens général de *livre de chimie*.

## Le pronom sans antécédent

On classe dans cette catégorie les pronoms qui font référence à un élément de la situation de communication, laquelle doit être prise en compte pour interpréter le pronom.

- Bonjour, **j'**aimerais que **vous me** donniez des informations sur le cours de chimie.
- Lisez **ceci** et **je** reviens dans quelques minutes avec un formulaire d'inscription.
- > Dans les phrases ci-dessus, la prise en compte de la situation de communication est nécessaire pour interpréter les pronoms mis en évidence. Les pronoms personnels *je(j')*, *me* et *vous* permettent à chaque interlocuteur de se désigner soi-même ou de désigner celui à qui il s'adresse. Le pronom *ceci* fait référence à un objet (un dépliant, par exemple) qui n'a pas été mentionné dans le contexte linguistique, mais qui est désigné dans la situation de communication.

On classe aussi parmi les pronoms sans antécédent ceux qui ont une signification en eux-mêmes, si bien qu'ils peuvent être interprétés indépendamment du contexte ou de la situation de communication. Ces pronoms (*personne*, *rien*, *quelque chose*, etc.) sont masculin singulier.

**Personne** n'est venu visiter l'appartement.

**Rien** ne l'impressionne.

## LES SOUS-CATÉGORIES DE PRONOMS

Voici les principaux pronoms :

---

### Pronoms avec antécédent

---

<b>personnels</b>	<i>il, elle, le (l'), la (l'), se (s'), soi, lui, ils, elles, les, se (s'), leur, eux, en, y</i>
<b>indéfinis</b>	<i>chacun, chacune, plusieurs, aucun, aucune, certains, certaines, etc.</i>
<b>démonstratifs</b>	<i>ce (c'), ça, ceci, cela, celui, celles-là, ceux-ci, etc.</i>
<b>possessifs</b>	<i>le mien, la mienne, les miens, les miennes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le sien, la sienne, etc.</i>
<b>relatifs</b>	<i>qui, que (qu'), quoi, dont, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, etc.</i>
<b>interrogatifs</b>	<i>qui, que (qu'), quoi, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles</i>
<b>numéraux</b>	<i>un, une, deux, trois, quatre, cinq, etc.</i>

---

### Pronoms sans antécédent

---

<b>personnels</b>	<i>je, me (m'), moi, tu, te (t'), toi, on, se (s'), soi, nous, vous</i>
<b>démonstratifs</b>	<i>celui-ci, ceux-là, ça, ceci, etc.</i>
<b>indéfinis</b>	<i>personne, rien, quelqu'un, quelque chose, n'importe qui, etc.</i>

---